

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°23- 01

POUR	22
CONTRE	0
ABSTENTION	0

OBJET : MODIFICATION DES COMITES CONSULTATIFS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de la Commune du Porge, dûment convoqué le 22 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Madame Sophie BRANA, Maire.

Présents (18) : Sophie BRANA, Didier DEYRES, Anne-Sophie ORLIANGES, Vanessa LABORIE-SALESSE, Sylvain LAMOTHE, Christine GARRIDO, Michel LAPEYRE, Marie-José LOPES NIEBORG, Olivier MOURELON, Nicolas FERET, Guillaume BOUSBIB, Yohann PECHE, David FAURE, Constance SCHULLER, Laure IVASKEVICIUS, Corine SEGUIN, Pierre HARROUARD, Elise MOURA.

Pouvoirs (4) :

Philippe PAQUIS..... pouvoir à Sylvain LAMOTHE
Lucia MARTA..... pouvoir à Sophie BRANA
Martial ZANINETTI pouvoir à Pierre HARROUARD
Sonia MEYRE pouvoir à Elise MOURA

Absente (1) : Ingrid CONNESSON

Nombre de Conseillers en Exercice : 23

Secrétaire de séance : Nicolas FERET

RAPPORTEUR : Mme la Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2143-2 qui prévoit que le Conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur toute question d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune ;

Vu la délibération N° 21-03 présentée au Conseil Municipal du 24 février 2021 instaurant la création des comités consultatifs ;

Considérant la nécessité d'un réajustement des comités 2 ans après leur création ;

Pour le comité consultatif MOBILITE/SECURITE

Une nouvelle constitution est proposée :

- Michel LAPEYRE, Conseiller municipal en charge de la prévention et la sécurité
- Laure IVASKEVICIUS, Conseillère municipale en charge des bibliothèques, archives et patrimoine
- Cathy ADNET

- Alain BLANC
- Annick CAILLOT
- Alain DEYRES
- Christine GAY HABOLD
- Jean-Bernard GARRIDO
- Pierre-Yves POIRIER
- Henri CAMIN

Alain BLANC remplace Bruno DA COSTA .

Pierre-Yves POIRIER remplace Bernard HAMONIER.

Henri CAMIN a fait acte de candidature spontanée.

Pour le comité TIERS-LIEU

Dissolution du comité :

Le comité consultatif tiers-lieu, composé d'une dizaine de porgeais et animé par Marianne Boiron-Reverbel, coordinatrice de Projet, et les élues Lucia Marta et Ingrid Connesson, s'est réuni pour la première fois le 27 mars 2021. Il s'est réuni plus de 10 fois depuis, et en septembre 2022 les habitants composant le comité consultatif tiers-lieu ont considéré que ce comité, qui avait pour but de conseiller la Mairie sur un projet porté jusqu'au là uniquement par la Municipalité et ses partenaires financiers, n'avait plus de raison d'être.

En effet, les membres du comité ont proposé de continuer leur soutien au projet et leur implication en créant un collectif opérationnel, puis une association. Cette Association, dont les statuts ont été déposés en début d'année, est donc désormais la structure porteuse du projet de tiers-lieu. Son modèle de gouvernance partagé s'est organisé autour d'un bureau composé exclusivement d'habitants porgeais volontaires, et un Conseil d'Administration composé de 7 habitants de Le Porge, 1 coordinatrice de projet, et 3 élus de la municipalité.

Pour le comité ENVIRONNEMENT/AGRICULTURE

Evolution du comité en deux sous-groupes :

Le comité consultatif Environnement/Agriculture s'est réuni le 2 mars 2023. Pour faire suite aux demandes réitérées de ses membres, il a été décidé d'un commun accord de faire évoluer le comité en deux sous-groupes thématiques :

Groupe 1 : Environnement

Élu-es référent-es : Nicolas FERET et Constance SCHULLER.

Groupe 2 : Agriculture/Forêt

Élu référent : Didier DEYRES

Tout membre du Comité Consultatif peut faire partie des deux sous-groupes s'il le souhaite. Etant donné l'interdépendance des thèmes, les deux groupes se réuniront *a minima* une fois par an pour faire un point sur leurs projets respectifs et leurs liens potentiels.

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 033-213303332-20230406-DELIB2301-DE

et représentés, 

- APPROUVE** la nouvelle composition du comité mobilité/sécurité ;
- PREND ACTE** de la dissolution du comité consultatif tiers-lieu ;
- VALIDE** la division du comité environnement/agriculture en deux sous-groupes.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre seront les signatures.

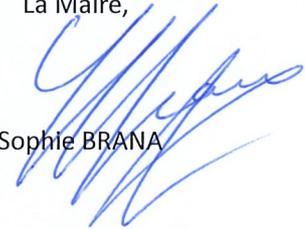
Le secrétaire de séance,

Nicolas FERET



La Maire,

Sophie BRANA



La Maire,

. certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, qui sera affiché au siège de la collectivité.

. informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 033-213303332-20230406-DELIB2301-DE

